

**Hervé HANSEN**  
AVOCAT À LA COUR, MEMBRE DU BARREAU DE LUXEMBOURG



Assermenté en 2012, Hervé a effectué son stage judiciaire au sein du département contentieux de l'Etude Elvinger, Hoss & Prussen. Le 1er janvier 2015, il s'est associé avec Joseph Hansen et Charles Muller pour créer l'Etude Hansen & Muller.

Hervé est titulaire d'un Bachelor of Arts en Philosophy, Politics and Economics de l'Université d'Oxford, d'un Bachelor of Arts en droit de l'Université de Cambridge, et d'une maîtrise en droit de l'Université Panthéon-Assas (Paris II).

Depuis 2012, il est co-membre luxembourgeois pour le groupe de juristes European Commission on Sexual Orientation Law (ECSOL).